



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

MAÎTRE D'OUVRAGE

République et
Canton de Genève
Département
du territoire OCEau
Service du lac,
de la renaturation des cours
d'eau et de la pêche
Rue David-Dufour 5
1205 Genève

ARCHITECTES

Atelier Descombes
Rampini SA
Rue du Beulet 4
1203 Genève

COLLABORATEURS

Marco Rampini
Julien Descombes
Richard Fulop
Vanessa Lacaille
Pierre Brossard
Geoffroy Jutzeler
Ines Hofmann

DIRECTION DES TRAVAUX ET INGÉNIEURS CIVILS

Edms SA
Chemin des Poteaux 10
1213 Petit-Lancy

Build Conseils Sàrl
Avenue d'Aire 46
1203 Genève

BUREAUX TECHNIQUES

SANITAIRE
Frédy Margairaz
Bureau Technique
Rue du Mont-Blanc 21
1201 Genève

ÉLECTRICITÉ

Zanetti Ingénieurs-Conseils SA
Chemin des Poteaux 10
1213 Petit-Lancy

ARCHITECTES PAYSAGISTES

Atelier Descombes Rampini SA
Rue du Beulet 4
1203 Genève

INGÉNIEURS ENVIRONNEMENT

Viridis environnement Sàrl
Chemin du Fief-de-Chapitre 7
1213 Petit-Lancy

INGÉNIEURS MOBILITÉ

Citec Ingénieurs-Conseils SA
Route des Acacias 47
1227 Les Acacias

INGÉNIEURS SÉCURITÉ ET GESTION DES MATÉRIAUX

Ecoservices SA
Rue de Veyrier 9bis
1227 Carouge

COORDONNÉES

Quai Gustave-Ador
1207 Genève

Conception 2006 - 2016
Réalisation 2017 - 2021

Édité en Suisse

 architectes.ch

PLAGE PUBLIQUE DES EAUX-VIVES ET PORT NOIR

GENÈVE - GE



PLAGE ET PORT

HISTORIQUE/SITUATION > À la voir comme ça, douce et tranquille, la plage publique des Eaux-Vives semble une évidence. Cet ancrage serein dans le site –un des plus beaux de la ville– se révèle toutefois être l'aboutissement d'une longue aventure où se mêlent enjeux sociaux, écologiques, aménagement territorial, dispositions légales et procédures administratives complexes, développement économique et intérêt commun.

Le défi d'une mise à disposition d'un espace ouvert sur cette rive du Léman a été initié dès 2006. Immédiatement, les études visant à concilier tous les paramètres se sont heurtées à de nombreux écueils juridiques ou programmatiques. Grâce à la détermination des différents protagonistes, ces analyses sans cesse affinées ont toutefois fini par porter leurs fruits. En 2013, les pouvoirs publics proposent alors à la population un projet audacieux, comme Genève n'en avait pas vu depuis longtemps.

PROGRAMME > Pluriels, les objectifs entendent tout d'abord réaliser une grande plage accessible à l'ensemble de la population. Il s'agit en outre d'offrir un espace pour les dériveurs stockés sur les quais marchands des Eaux-Vives, mais également de construire un port public en vue d'accueillir les bateaux amarrés en aval du Jet d'eau, ainsi que des infrastructures modernes pour la pêche professionnelle.

À ces aménagements qui participent d'un toilettage bienvenu s'ajoute encore une coordination entre l'occupation de l'espace public et l'agrandissement du port privé de la Société Nautique de Genève. Une planification à large échelle qui revalorise le site de la Rade en le désencombrant des constructions parasites réalisées au fil du temps sur les quais et propose d'exceptionnelles ouvertures sur le grand paysage.



GÉOTECHNIQUE

Karakas et Français SA | Genève
Chemin des Poteaux 10
1213 Petit-Lancy

INGÉNIEURS AGRONOMES

Acade Sàrl
Chemin du Fief-de-Chapitre 7
1213 Petit-Lancy

DENDROLOGIE

Robert Perroulaz
Avenue De-Warens 2
1203 Genève

HYDRAULIQUE

Hydrique Ingénieurs HJ Sàrl
Chemin du Rionzi 54b
1052 Le Mont-sur-Lausanne

GÉOMÈTRES

Küpfer Géomètres SA
Rue Eugène-Marziano 41
1227 Les Acacias



PROJET > Cet aménagement propose une grande plage publique, un restaurant, une maison de la pêche, et un nouveau port public et il permet à la SNG de s'agrandir passant ainsi de 600 à 1'000 places d'amarrage. La forme et l'organisation de cet aménagement peuvent s'interpréter comme des réponses aux contraintes particulières du site. En effet, les vagues formées par la bise, ce puissant vent du Nord, vont être arrêtées par une digue impressionnante protégeant tout le nouvel aménagement. Elle s'étend entre Genève-plage et le port de la Nautique et s'avance dans le lac pour créer une zone d'eau calme permettant d'accueillir les ports de la SNG et de l'État de Genève (Le Port Noir), ainsi que la plage publique des Eaux-Vives. La volonté de garantir un renouvellement de l'eau de la plage en moins de 12h va définir la ligne de rive dans le lac. Le besoin de « piéger les graviers et d'avoir des anses régulières » va déterminer la géométrie et l'orientation des épis en enrochement. Les vues depuis les parcs de la Grange et des Eaux-Vives vont organiser les zones de plantation dans le nouveau parc. L'obligation de réduire les remblayages va limiter la largeur du parc à 60 mètres, permettant ainsi la création d'une grande zone naturelle: la roselière et son jardin d'eau; cette même contrainte va pousser les architectes à proposer des bâtiments et une plateforme pour les dériveurs entièrement sur pilotis! En termes d'accès au lac et d'utilisation de l'espace public, les options retenues apportent ainsi une réponse inédite et qualitative sur toute la rive gauche de la ville.



L'opération a été remarquablement conduite. Du savoir-faire particulier, on retiendra la mise en œuvre de 2,5 kilomètres de rideaux de palplanches étanches pour assécher la zone ainsi que la mise en œuvre de 400 pieux battus, supports pour la plateforme destinée à accueillir deux bâtiments (restaurant, Maison de la pêche) et des infrastructures pour l'amarrage de 250 bateaux. On peut compléter avec les quatre épis en enrochement protégeant des grèves naturelles, elles-mêmes formant une splendide plage de galets de 400 mètres de long. Enfin, les trois édicules en béton projeté –deux WC publics, un local technique– apportent une joyeuse contemporanéité au périmètre. Les aménagements extérieurs particulièrement soignés font la part belle aux matières naturelles, aux teintes sobres et aux formes simples. Pour une baignade ou

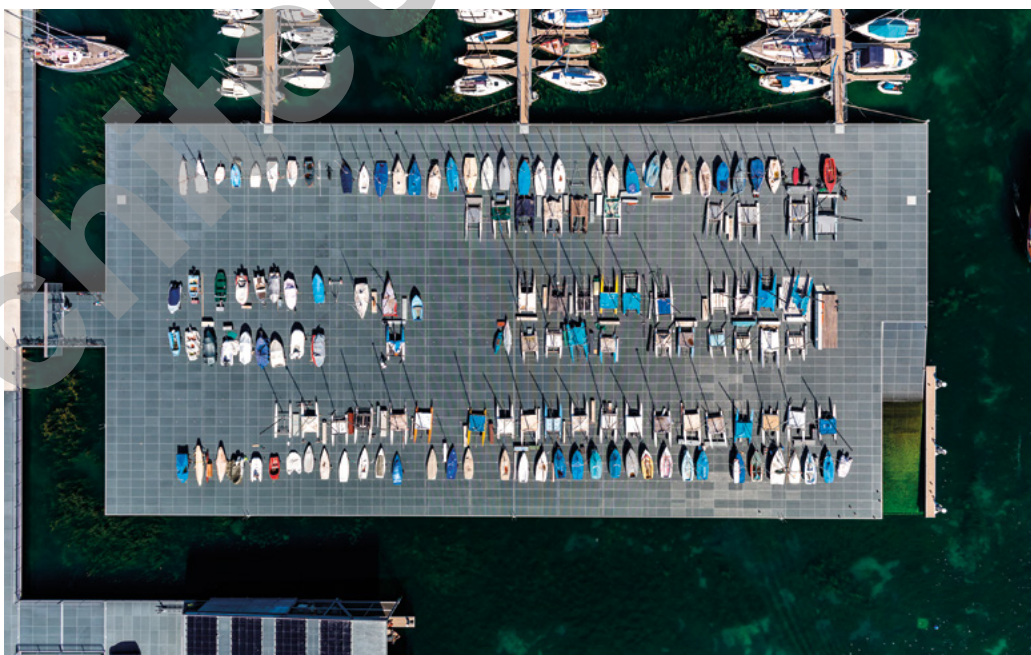


une promenade, tout le monde peut apprécier l'agréable présence de bancs en calcaire, de cheminements en béton balayé, de rampes d'accès au lac pour les personnes à mobilité réduite ou de larges pelouses ombragées par plus de soixante arbres de haute tige. Importants pour la biodiversité, une roselière et un jardin d'eau trouvent leur place le long du parc, abri indispensable pour des dizaines d'espèces d'oiseaux et de poissons.

Si la réussite du projet se mesure à la fréquentation du lieu, on relèvera que celui-ci a été largement adopté par la population, de l'aube au crépuscule et en toutes saisons.

CARACTÉRISTIQUES

Coût total: Bâtiment et port (CHF)	67 millions
Surface du projet global (SNG et Etat de GE)	7 hectares
Surface du parc et de la plage	2,5 hectares
Surface de roselière et de jardin d'eau	1,5 hectare
Longueur de la plage	400 m
Nombre de places à l'eau (port public)	250
Nombre de places de dériveurs sur plateforme	250



ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

LISTE NON EXHAUSTIVE

Terrassement - Génie civil - Travaux lacustres
INDUNI & CIE SA
1213 Petit-Lancy

SCRASA SA
1242 Satigny

KIBAG SA
1422 Grandson

Génie civil - Béton projeté
RAMPINI & CIE SA
1214 Vernier

INFRA TUNNEL SA
2074 Marin-Epagnier

Béton préfabriqué
FORM.C SARL
1203 Genève

Charpente métallique - Serrurerie - Façade
SOTTAS SA
1630 Bulle

Équipements électriques
GROUPE E CONNECT SA
1228 Plan-les-Ouates

Installations électriques
SALVISBERG ÉLECTRICITÉ SA
1203 Genève

Équipements - Installations sanitaires
SCHNEIDER SANITAIRES SA
1227 Carouge

Équipements sanitaires spéciaux
FIERZ GMBH
8192 Glattfelden

Serrurerie
ALFER CONSTRUCTIONS SA
1214 Vernier

SERRURERIE DES Z'ATELIERS, PATRICK BURI
1203 Genève

Serrurerie
METALOÏD SA
1207 Genève

Signalisation verticale
LOUTAN & CIE SA
1207 Genève

Signalétique
ATELIER RICHARD
1213 Petit-Lancy

Équipements portuaires
HYDROKARST SWISS SA
1786 Sugiez

Plantations - Arrosage
MARTIN PAYSAGE, SUCCURSALE DE RAMPINI & CIE SA
1222 Vézenaz

Bâches de protection
BÂCHES PANCHAUD SA
1252 Meinier